

CE RENDEZ-VOUS

est organisé par l'AdCF
en partenariat avec l'ADGCF

Salles de réunion
22 rue Joubert,
75009 Paris

PROGRAMME

ATELIER DU CLUB DES AGGLOMÉRATIONS
ET DES MÉTROPOLIS

JEUDI
18 AVRIL
9H-16H

GESTION DES EAUX PLUVIALES : PRÉPARER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE

en partenariat avec



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE

organisé par



AVANT-PROPOS

La loi Ferrand d'août 2018 confie aux communautés d'agglomérations, à compter du 1^{er} janvier 2020, une nouvelle compétence de **gestion des eaux pluviales urbaines**. Cette mission fait déjà partie des compétences des communautés urbaines et métropoles.

La gestion des eaux pluviales constitue un enjeu fort pour les territoires, au croisement de nombreuses thématiques : gestion et traitement des eaux usées, maîtrise des risques d'inondations, préservation de la biodiversité et des milieux humides, protection de la ressource en eau... Si l'action apparaît nécessaire, reste que le passage à l'acte est aujourd'hui loin d'être systématique. Trop souvent, les eaux pluviales sont encore le parent pauvre des politiques de l'eau.

Par ailleurs, définir la « gestion des eaux pluviales urbaines » identifiée par la loi Ferrand appelle un exercice juridique complexe, le CGCT s'avérant peu bavard sur le sujet. Enfin, aucun financement dédié n'est prévu pour l'exercice de cette compétence.

Ce club des agglos et des métropoles fera le point sur le périmètre de cette compétence, son financement et ses modes d'exercice. Il analysera également l'articulation de la gestion des eaux pluviales avec d'autres compétences communautaires.



LE PROGRAMME

9h | ACCUEIL CAFÉ

9h30 | INTRODUCTION

Apolline Prêtre, conseillère environnement à l'AdCF
Erwan Le Bot, responsable du Club des agglos à l'AdCF

9h45 – 11h | LES ENJEUX DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Table-ronde, avec la participation de :

- Jean-Jacques Hérin, président de l'association Adopta
- autres intervenants à venir

11h00 – 11h45 | LA COMPÉTENCE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION JURIDIQUE

Maître Yann Landot, avocat, cabinet Landot

11h45 – 12h30 | FINANCER LA COMPÉTENCE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

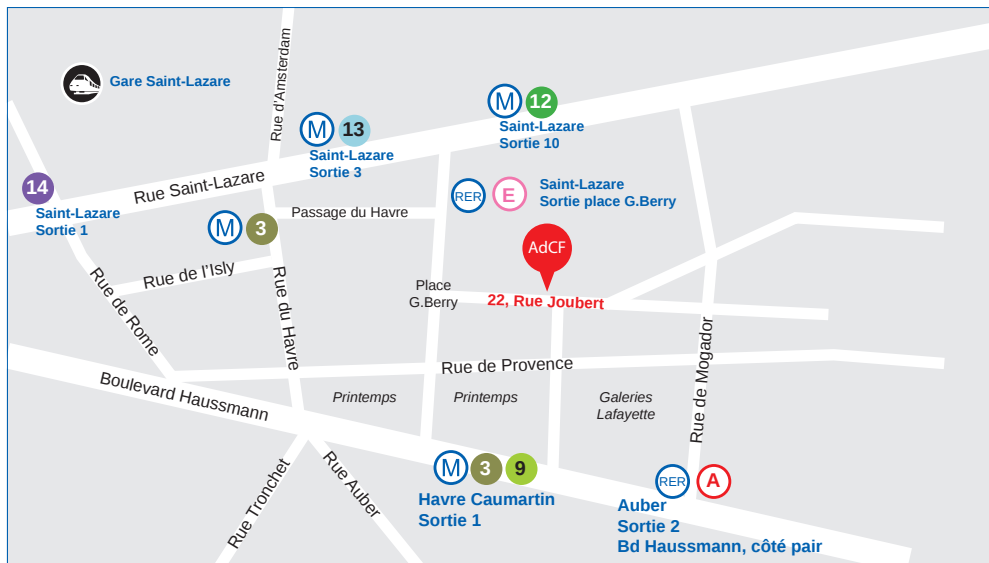
Chloé Jaillard, associée, cabinet Calia Conseil

12h30 – 13h30 | DÉJEUNER SUR PLACE

13h30 – 16h | AGIR SUR LES EAUX PLUVIALES : RETOURS D'EXPÉRIENCE DE TERRITOIRES

L'après-midi sera consacré à des retours d'expérience de territoires avancés en matière de gestion des eaux pluviales urbaines, ainsi qu'à des échanges avec la salle.

ACCÈS



MÉTROS

Saint-Lazare
Lignes 14, 12, 8

Madeleine
lignes 8 et 14

Havre-Caumartin
lignes 9 et 3

RER E
Saint-Lazare

S'INSCRIRE

<https://goo.gl/forms/aJQAoTUViEY6cOKf2>

DROITS D'INSCRIPTION PAR PERSONNE

Intercommunalité adhérente et partenaire : gratuité

Intercommunalité non-adhérente : 80 € TTC

Organismes non-partenaires : 120 € TTC

Étudiants : 25 € TTC

Une facture sera adressée post-journée. Le règlement sera à adresser à l'AdCF, 22 rue Joubert, 75009 Paris.

+ D'INFOS

e.lebot@adcf.asso.fr, a.pretre@adcf.asso.fr, m.lemee@adcf.asso.fr



Le réseau des communautés et métropoles

22, rue Joubert
75009 Paris

T. 01 55 04 89 00

www.adcf.org
adcf@adcf.asso.fr